

SAINT ETIENNE DE ST GEOIRS

Le 05 septembre 2022 suivant la convocation adressée le 29 août 2022, les conseillers communautaires de Bièvre Isère Communauté se sont réunis en séance publique, en présentiel, au siège de Bièvre Isère, sous la présidence de Madame Andrée RABILLOUD puis M. Joël GULLON.

73 conseillers en exercice : 67 présents

6 pouvoirs 0 excusés

Le Conseil est réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigne Madame Emilie LEVIEUX puis Monsieur Sébastien LAROCHE comme secrétaire de séance.

PRESENTS:

Mmes, Anne-Marie AMICE, Liliane BILLARD, Sylvie BOUVIER-RAMBAUD, Catherine CARRON, Evelyne COLLET, Christiane D'ORNANO, Carole FAUCHON, Virginie GARREL, Christine GENTON, Mireille GILIBERT, Nadine GRANGIER, Michelle LAMOURY, Emilie LEVIEUX, Catherine L'HOTE, Véronique MARTIN, Christine MATRAT, Audrey PERRIN, Dominique PRIMAT, Andrée RABILLOUD, Isabelle RIVARD, Françoise SEMPÉ BUFFET, Corinne ZIEMIANCZYK.

Mrs, Yves AUFRANC, Bernard BAJAT, Gilles BOURDAT, Patrick CHAUMAT, Daniel CHEMINEL, Christian CHEVALLIER, Kirsten CLERINO, Thierry COLLION, Pascal COMPIGNE, Henry COTTINET, Bernard CREZE, Patrick CUGNIET, Frédéric DELEGUE, Maurice DEBRAND, Christian DESCOURS, Jean-Michel DREVET, Thierry DUBUC, Bertrand DURANTON, Gilles DUSSAULT, Henri FAURE, Charles FERRAND, André GAY, Gilles GELAS, Daniel GERARD, Mickaël GILLET, Joël GULLON, Jean-Paul JULLIEN-VIEROZ, Sébastien LAROCHE, Joël MABILY, Robert MANDRAND, Sébastien METAY, Alain MEUNIER, Jean-Michel NOGUERAS, Laurent ORCEL, Serge PERRAUD, Jean-Pierre PERROUD, Franck POURRAT, Michel REVELIN, Thierry ROLLAND, Yves ROUVIERE, Eric SAVIGNON, Martial SIMONDANT, Bernard VEYRET, Christophe VIGNON, Michel VEYRON.

POUVOIRS:

Gilbert BADEZ donne pouvoir à Henri FAURE,

Alain COUTURIER donne pouvoir à Bertrand DURANTON,

Christophe VIGNON donne pouvoir à Bernard CREZE (jusqu'à élection VP 3),

Jérôme MACLET donne pouvoir à Michel VEYRON,

Mylène BOSSAND donne pouvoir à Eric SAVIGNON,

Emilie LEVIEUX donne pouvoir à Franck POURRAT (à partir élection VP 3),

Frédéric BRET donne pouvoir à Kirsten CLERINO (à partir élection VP 11).

Bernard CREZE donne pouvoir à Christophe VIGNON (à partir élection VP 11)

Virginie GARREL donne pouvoir à Alain MEUNIER (à partir élection VP 11).

Anaïs SCALA donne pouvoir à Carole FAUCHON

EXCUSE: Néant

ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 JUILLET 2022

Le Procès Verbal est adopté à l'UNANIMITE.

Prénom	NOM	PRESENT	ABSENT	Le cas échéant, pouvoir donné à (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT) :
Anne-Marie	AMICE	Présent		
Yves	AUFRANC	Présent		
Gilbert	BADEZ		Absent	Henri FAURE
Bernard	BAJAT	Présent		
Liliane	BILLARD	Présent		
Mylène	BOSSAND		Absent	Eric SAVIGNON
Gilles	BOURDAT	Présent		
Sylvie	BOUVIER-RAMBAUD	Présent		
Frédéric	BRET	Présent	Absent	Kirsten CLERINO à partir de l'élection du VP 11
Catherine	CARRON	Présent		
Patrick	CHAUMAT	Présent		
Daniel	CHEMINEL	Présent		
Christian	CHEVALLIER	Présent		
Kirsten	CLERINO	Présent		
Evelyne	COLLET	Présent		
Thierry	COLLION	Présent		
Pascal	COMPIGNE	Présent		
Henri	COTTINET	Présent		
Alain	COUTURIER		Absent	Pouvoir à Bertrand DURANTON
Bernard	CRÉZÉ	Présent	Absent	Pouvoir à Christophe VIGNON à partir de l'élection du VP 11
Patrick	CUGNIET	Présent		
Maurice	DEBRAND	Présent		
Frédéric	DELEGUE	Présent		
Christian	DESCOURS	Présent		
Christiane	D'ORNANO	Présent		
Jean-Michel	DREVET	Présent		
Thierry	DUBUC	Présent		
Bertrand	DURANTON	Présent		
Gilles	DUSSAULT	Présent		
Carole	FAUCHON	Présent		
Henri	FAURE	Présent		
Charles	FERRAND	Présent		
Virginie	GARREL	Présent	Absent	Pouvoir à Alain MEUNIER à partir de l'élection du VP 11
André	GAY	Présent		
Gilles	GELAS	Présent		
Christine	GENTON	Présent		
Daniel	GERARD	Présent		
Mireille	GILIBERT	Présent		
Michaël	GILLET	Présent		
Nadine	GRANGIER	Présent		
Joël	GULLON	Présent		

Jean-Paul	JULLIEN-VIEROZ	Présent		
Michelle	LAMOURY	Présent		
Sébastien	LAROCHE	Présent		
Emilie	LEVIEUX	Présent	Absent	Pouvoir à Franck POURRAT à partir de l'élection du VP 3
Catherine	L'HOTE	Présent		
Joël	MABILY	Présent		
Jérôme	MACLET		Absent	Pouvoir à Michel VEYRON
Robert	MANDRAND	Présent		
Véronique	MARTIN	Présent		
Christine	MATRAT	Présent		
Sébastien	METAY	Présent		
Alain	MEUNIER	Présent		
Jean-Michel	NOGUERAS	Présent		
Laurent	ORCEL	Présent		
Serge	PERRAUD	Présent		
Audrey	PERRIN	Présent		
Jean Pierre	PERROUD	Présent		
Franck	POURRAT	Présent		
Dominique	PRIMAT	Présent		
Andrée	RABILLOUD	Présent		
Michel	REVELIN	Présent		
Isabelle	RIVARD	Présent		
Thierry	ROLLAND	Présent		
Yves	ROUVIERE	Présent		
Eric	SAVIGNON	Présent		
Anaïs	SCALA		Absente	Pouvoir à Carole FAUCHON
Françoise	SEMPE-BUFFET	Présent		
Martial	SIMONDANT	Présent		
Bernard	VEYRET	Présent		
Michel	VEYRON	Présent		
Christophe	VIGNON	Présent	Absent	Pouvoir à Bernard CREZE jusqu'à l'élection du 3 ^{ème} VP
Corinne	ZIEMIANCZYK	Présent		

Ordre du jour de la séance du 05 septembre 2022 :

- 1- Ouverture de la séance et appel des Conseillers Communautaires :
- Désignation et installation de la Présidence de séance pour l'élection de la Présidence.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Désignation de 2 scrutateurs + 2 accesseurs pour dépouillement des votes.
- 2- Administration Générale : Election de la Présidence de Bièvre Isère Communauté.
- **3- Administration Générale** : Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau (Conseillers Délégués).
- 4- Administration Générale : Election des Vice-Présidents.
- 5- Administration Générale : Election des Conseillers Délégués Communautaires.

Prise de paroles des 2 candidats à la Présidence.

Intervention de Evelyne COLLET:

« Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec un peu d'émotion que je prends la parole devant vous aujourd'hui. J'ai une pensée particulière pour mon père et mon arrière-grand-père, élus locaux comme nous tous.

Maire de LA FORTERESSE depuis 2008 et mère aussi de 3 enfants et bientôt 7 petitsenfants, j'ai fait toute ma carrière dans l'administration territoriale, tout d'abord comme secrétaire dans plusieurs mairies et syndicats intercommunaux d'électrification rurale et de production d'eau potable, puis comme cheffe de service au Département de l'Isère dans différentes thématiques : les ressources humaines, les moyens généraux, les transports, les PLU et l'éducation, je suis viscéralement attachée au service de l'intérêt général.

J'aime notre territoire et depuis 2008, j'ai toujours travaillé au service des habitants qui le composent.

Vice-présidente depuis 10 ans, d'abord aux ressources humaines puis depuis 2020 à la transition écologique, aux mobilités et au développement durable, Maire d'une petite commune rurale, j'ai toujours considéré la communauté de communes comme un outil au service de tout le territoire avec équité et transparence.

Pour moi un établissement public de coopération intercommunale permet de rééquilibrer le territoire et de garantir une solidarité entre tous.

J'ai la conviction que chacune de nos communes à un atout particulier et la communauté de communes doit donner de la cohérence à cet ensemble, un peu comme le ferait un chef d'orchestre!

A Bièvre Isère, il y a en effet des premiers violons, des contres bas des flûtes et des pipos, des solistes et des virtuoses !

Comme présidente de cet orchestre territorial, j'aurai besoin des talents de chacun.

Mon objectif peut se résumer à un mot : l'HARMONIE.

Notre territoire pour pouvoir donner le meilleur de lui-même a besoin d'être soudé et autonome. J'attache une attention particulière à la cohésion et à la loyauté qui nous permettrons d'avancer ensemble vers des projets d'intérêt général. Je veux être un chef d'orchestre déterminé.

En effet, mon expérience de femme politique m'a apporté une énergie que certains pourraient juger débordante. J'y vois plutôt de la passion.

Les difficultés que j'ai surmontées sont aujourd'hui devenues une force que je veux mettre à votre service.

Ayant du temps et de l'énergie, je m'engage à faire de mon mandat un mandant d'écoute et de rencontres des habitants et de tous les élus du territoire. Jamais je ne ferai de distinction entre petites et grosses communes, nous sommes des élus communautaires d'une seule et même intercommunalité.

Dernier point sur lequel je voudrai insister, c'est ma totale indépendance. Je suis une élue avec des convictions profondes, mais totalement libre.

Je vois chez chacun d'entre vous, avant tout, des femmes et des hommes engagés pour leur territoire. Mes choix politiques se feront toujours en fonction de l'intérêt du territoire, avec loyauté et liberté.

J'en profite pour remercier Yannick Neuder pour la confiance qu'il m'a accordée durant toutes ces années, j'ai toujours œuvrer à ses côtés pour l'intérêt général du territoire.

Aujourd'hui, ensemble, nous devons mettre en œuvre notre projet de territoire, ma candidature s'inscrit pleinement dans la continuité de ce que nous avons commencé.

Notre projet de territoire élaboré en 2021 est un document clé, un guide qui doit affirmer le refus de la dévitalisation des communes et la nécessité de conforter le rôle de celle-ci, mais également le rôle essentiel de la communauté de communes dans certains domaines et la nécessité de trouver l'équilibre interne et externe pour la gestion des compétences qui concourent toutes au bien-être des habitants et la solidarité au sein de notre intercommunalité.

Je ne reviendrai pas sur les différents thèmes qu'y figurent, vous avez tous participé à sa construction. Tous sont importants et interdépendants et devront être travaillés transversalement. C'est pourquoi, je n'apporterai pas de bouleversement dans l'exécutif qui a tout juste 2 ans.

Je tiens cependant à réaffirmer la place de l'élu qui fait les choix politiques et demandent aux services de les mettre en œuvre. Bièvre Isère a la chance d'avoir des services compétents et investis, au service des élus, pour le bien être des habitants.

Pour moi, il est primordial que le Président, avec les vice-présidents de chaque thématique co-construise une feuille de route et que des points d'étape régulier soient mis en place. La réussite de cette collaboration reposera sur la confiance et l'écoute. Aujourd'hui, je mesure les enjeux de Bièvre Isère, qui compte sur un vaste territoire 55 000 habitants, pour 50 communes et qui gère un budget de 80 millions d'euros, composés de 300 salariés. Pour relever, les défis de cette mandature, je suis persuadée qu'une présidente ou un président ne peut y arriver seul, c'est pourquoi, je crois en chacun de vous pour continuer à développer tous les grands projets qui sont déjà sur les rails et faire en sorte que notre territoire garde l'image d'un territoire dynamique où la qualité de vie, grâce à tous les services proposés, reste primordiale.

Il faut aujourd'hui que tous les élus de ce territoire aient le sentiment d'appartenir à cette intercommunalité. Je solliciterai les Maires pour qu'ils proposent des sujets à mettre à l'ordre du jour de leurs réunions.

Ma porte sera toujours ouverte et je resterai à leur écoute.

Je m'engage également à aller à la rencontre de tous les Conseils municipaux, en organisant une fois par an une réunion sur le modèle des groupes territoriaux créés pour le PLUI.

Je ferai également d'une priorité la mutualisation, le schéma de mutualisation a été validé en septembre 2016, et les attentes des communes, suite à plusieurs sondages, sont identifiées, il faut dans les meilleurs délais engager sa mise en œuvre.

Ainsi que de la mise en place d'une politique d'achat avec un impératif d'efficacité économique.

L'agriculture est aussi une thématique cruciale sur notre territoire avec ses 664 exploitations et plus de 1 000 salariés, elle doit répondre à des enjeux de plus en plus nombreux et ambitieux :

- Indépendance et sécurité alimentaire (Projet Alimentaire Territorial)
- Equilibre des territoires ruraux
- Préservation des ressources naturelles.

Lors de la consultation citoyenne pour le PCAET, l'alimentation est arrivée en 2^{ème} position, après les mobilités, des sujets qui préoccupent nos concitoyens. Une thématique très transversale, économie, développement durable, alimentation en eau potable.

Un point encore qui me tient particulièrement à cœur : l'intercommunalité à vocation à s'occuper en priorité de la cohérence du territoire, d'autant qu'elle s'est construite avec la fusion de 4 intercommunalités. Pour moi, c'est une chance d'avoir pu participer à ces fusions et d'avoir pu être au plus proche de cette construction, en tant que VP aux RH. Une belle expérience!

Indépendance, détermination et loyauté sont les 3 piliers sur lesquels je veux bâtir notre projet.

Inspirons-nous du génie de Berlioz pour faire de l'action de notre communauté de communes, un grand concert harmonieux, où chaque commune trouvera sa place dans le territoire, au service de tous.

Je souhaite bonne chance à notre territoire, mais comme disait Berlioz : « la chance d'avoir du talent ne suffit pas, il faut avoir le talent d'avoir de la chance ».

Et du talent, ici, nous n'en manquons pas.

Merci de votre écoute. »

Intervention de Joël GULLON

« Chères conseillères communautaires, chers conseillers communautaires, chers collègues.

C'est avec beaucoup de plaisir, mais aussi d'humilité que je souhaite vous présenter et motiver ma candidature à la présidence de notre belle intercommunalité.

Vous me permettrez, dans un premier temps, de vous retracer mon parcours professionnel et mon activité d'élu, car même si on se connaît bien, il me semble important de vous en rappeler les grandes lignes.

Né en 1968, j'ai toujours habité sur le territoire. Je travaille depuis 1989 pour le groupe JVS, prestataire informatique français spécialisé dans le développement de logiciel pour les collectivités. J'exerce encore quelques missions ponctuelles me permettant d'être disponible pour mes fonctions électives.

Élu municipal dès l'âge de 20 ans, je suis maire de La Côte Saint-André depuis 2014.

Parce que je pense sincèrement que la légitimité, comme les compétences, ne se décrètent pas, mais qu'elles s'acquièrent, j'ai souhaité tout au long de mon engagement d'élu, me former régulièrement afin de mieux appréhender les évolutions de notre société et les attentes de nos habitants.

J'ai validé en mars 2022 la certification « Être décideur territorial à l'heure des transitions" à Sciences Po Paris.

En 2001, je suis devenu conseiller communautaire. J'ai eu l'honneur de travailler auprès de Jean-Pierre Barbier qui a su poser les bases nécessaires pour faire évoluer notre intercommunalité vers ce qu'elle est aujourd'hui.

J'ai eu successivement, en tant que Vice-Président, les délégations suivantes : affaires sociales, culture, finances, prospective financière, projet de territoire, et ressources humaines.

Ces différents postes m'ont permis d'appréhender l'organisation de Bièvre Isère Communauté, ses ressources tant humaines que financières, d'avoir un regard précis et une vision transversale vis à vis des enjeux à venir.

Mes qualités d'écoute et les projets portés m'ont amené à contribuer à renforcer le dialogue social au sein de la collectivité.

Je tiens à remercier ici Yannick Neuder, Député, Président de cette collectivité depuis 2014, pour la confiance qu'il m'a accordée par ces délégations.

Sa capacité de visionnaire, a permis à notre territoire rural implanté au centre de 3 grandes agglomérations d'exister, en portant des projets communs structurants.

On connait tous Yannick, pour sa ténacité, sa capacité de travail, son franc parlé.

Il a su conduire les réformes nécessaires, les fusions successives qui ont permis de faire avancer les choses.

Nous lui devons la place qu'occupe aujourd'hui Bièvre Isère dans le paysage politique de l'Isère, mais aussi dans la Région Auvergne Rhône-Alpes.

En vous proposant de lui succéder à la présidence, je suis conscient de l'ampleur de la tâche, des défis à relever, des enjeux forts pour notre territoire.

Permettez-moi de citer quelques-uns de ces enjeux :

L'économie. C'est un pilier de l'attractivité et du développement de notre territoire.

Le monde économique apporte du travail à nos habitants et des recettes fiscales pour nos collectivités. Il est indispensable d'accompagner nos agriculteurs, commerçants, professions libérales, chefs d'entreprises, auto-entrepreneurs, activités de service, nos réseaux d'économie de proximité, qui sont les forces vives de notre territoire.

Il nous faut parallèlement préparer notre territoire aux enjeux des transitions à venir, qu'elles soient écologiques, économiques ou sociales.

Les différents événements récents, notamment climatiques, ou bien encore la hausse de l'énergie, nous obligent à ancrer nos projets dans ces transitions, tant dans les modes de construction, que dans le fonctionnement de nos équipements.

Aussi, je vous propose de créer une délégation de Vice-Président pour les transitions et la mise en place d'un plan de sobriété énergétique.

Nous devons également accompagner les habitants dans ces changements de vie. C'est pourquoi je prévois une délégation à l'écologie citoyenne.

Pour anticiper les contraintes imposées par les nouvelles lois exigeant la réduction de consommation de fonciers, je souhaite qu'un vice-président réfléchisse à la stratégie territoriale dans ce domaine de l'utilisation et de la consommation de l'espace disponible.

En parallèle, il faut nous interroger sur les nouveaux types d'habitat à privilégier tout en luttant contre la vacance de logement et les friches industrielles.

La mobilité tant à l'intérieur de chacune de nos communes, que sur notre territoire, ou bien pour relier les différents pôles urbains est également un sujet majeur qui doit mobiliser toute notre attention.

Il faut développer les modes doux, faciliter le rabattage vers les lignes régulières de transports collectifs, prendre en considération les déplacements de nos jeunes, sur le territoire, hors vacances scolaires, et ceux également de nos personnes isolées ou âgées.

Je suis conscient de la complexité de ces dossiers, mais il est de notre devoir de s'en saisir et de trouver avec nos partenaires institutionnels des solutions à bâtir en synergie, dans le cadre de nos compétences respectives.

Dossiers d'autant plus complexes que l'inflation et la diminution des ressources de l'Etat imposent d'adapter le plan pluriannuel d'investissement mais aussi nos dépenses de fonctionnement selon nos capacités financières actuelles et à venir, tout en veillant à maintenir la qualité des services apportés aux habitants.

Notre société vit une période compliquée et instable.

De même, il nous faut chercher plus de solidarité envers les communes dont les ressources peuvent être disparates mais aussi envers les habitants dont certains sont durement touchés par la crise.

Les différentes délégations précédemment confiées m'ont permis d'apprécier l'investissement et la motivation de l'ensemble des fonctionnaires territoriaux qui rendent possible la réalisation concrète du projet politique que nous défendons.

Aujourd'hui, les difficultés de recrutement éprouvées par l'ensemble des secteurs économiques nous obligent à réfléchir à comment valoriser nos agents, comment attirer sur notre territoire de nouvelles compétences et la main d'œuvre nécessaire : cela implique un travail global sur l'attractivité.

Notre territoire possède de nombreux atouts dont le tourisme et le patrimoine tant bâti que paysager, offrant un cadre de vie idéal.

Mais cela passe, en plus, pour notre collectivité, par une vraie stratégie de ressources humaines dépassant la seule problématique du salaire.

C'est pourquoi dans un premier temps, je souhaite suivre la gestion des ressources humaines en direct pour poursuivre le dialogue instauré avec le personnel.

Enfin, parce que je ne peux pas évoquer tous les sujets, nos politiques publiques vont devoir s'adapter aux nouveaux aléas climatiques et sanitaires qui imposent une intelligence collective.

Pour exemple, la ressource en eau, son utilisation, sa restitution au milieu naturel sont plus que jamais d'actualité et nécessiteront rapidement débats et décisions.

Permettez-moi maintenant de vous présenter dans les grandes lignes, la méthode de travail et de construction participative que je souhaite mettre en place dès mon élection.

Prochainement, je vous proposerai de délibérer sur le pacte de gouvernance, dans l'objectif, notamment, d'associer les élus municipaux au fonctionnement intercommunal.

Il déterminera les instances de gouvernance de l'intercommunalité et ses grands principes de fonctionnement. Il permettra également de préciser l'articulation entre les différentes instances et de clarifier les rôles respectifs des communes et de l'intercommunalité.

C'est l'opportunité de construire collectivement les modalités de gouvernance politique qui viendront appuyer le projet intercommunal par des valeurs partagées, par des modalités de travail et de décision au sein de l'intercommunalité, et avec chacune des communes membres.

En complément, nous mènerons une réflexion ouverte et participative pour l'actualisation de notre projet de territoire.

Enfin, le conseil de développement (instance constituée de représentants de la société civile et citoyens) sera mis en place. Il sera un lieu de dialogue pour travailler sur l'évolution de nos politiques publiques.

De plus, je vous proposerai de mettre en place des méthodes de concertation novatrices dépassant nos traditionnelles réunions publiques.

En effet, il nous faudra trouver des solutions pour impliquer le citoyen qui ne se reconnaît pas dans ses élus et qui délaisse les urnes.

Pour revenir sur notre fonctionnement interne, je souhaite faciliter le débat autour des grands enjeux du bloc communal au sein de l'assemblée des Maires. Deux missions essentielles lui seront dévolues :

- Première mission : Echanger sur le projet politique et les difficultés rencontrées par le bloc communal. Des projets pourront être portés à la discussion tant par des communes que par l'intercommunalité.
- Deuxième mission: Evaluer les effets des politiques mises en place à l'ensemble des échelons. Par exemple, en matière d'habitat ou de collecte des ordures ménagères, compétences intercommunales, rien n'est possible sans intervention proactive des élus communaux.

Il faudra clarifier et optimiser ces partages de compétence.

En effet, la commune est l'échelon le plus pertinent pour gérer les compétences qui réclament de la proximité. La commune doit rester l'interlocuteur privilégié des habitants, dans un souci d'efficience.

L'intercommunalité, selon moi, doit être au service des communes et les accompagner en réalisant l'aménagement du territoire, les équipements structurants, le développement économique.

Entre les deux, chaque bassin de vie a ses spécificités.

il nous faudra, sur des compétences particulières, réfléchir à des réponses localement adaptées. Je pense par exemple aux accueils de loisirs et activités périscolaires qui sont un casse-tête quotidien des maires pour trouver en nombre suffisant le personnel qualifié.

La parole de chaque élu est importante à mes yeux. Les questions, la contradiction permettent de mieux comprendre les enjeux et de stimuler nos réflexions.

Je pense nécessaire d'adapter notre communication pour que les politiques soient comprises par le plus grand nombre.

Ce fonctionnement participatif est au cœur de la méthode de travail que je vous propose.

C'est pourquoi le premier vice-président ou la première vice-présidente aura la charge de la cohésion du territoire et des relations citoyennes et partenariales.

L'immense tâche qui nous attend nécessite de la proximité et de la disponibilité. Mon bureau sera ouvert.

Je serai présent pour expliquer la politique intercommunale, réfléchir avec vous à des problématiques particulières et vous orienter vers les services intercommunaux en tant que de besoin.

J'instaurerai des permanences le samedi matin pour les élus retenus par leur travail la semaine.

Pour conclure mon intervention, j'ai souhaité en préparant cette nouvelle gouvernance rester dans la continuité de l'exécutif en proposant à chaque Vice-Président ou Conseiller Délégué de continuer à mes côtés, car nous sommes une équipe engagée depuis 3 ans malgré un début de mandat particulièrement difficile dans le contexte du COVID.

Tous vont recevoir une feuille de route détaillée pour que le projet du territoire soit mené à terme.

Concernant le sujet du rang des Vice-Présidents, je maintiens ma position à savoir que, chaque Vice-Président ou Conseiller Délégué aura la même importance quel que soit son rang et sa délégation.

Dans le souci de l'intérêt général et pour le bon fonctionnement de la collectivité, il nous faut savoir dépasser nos egos individuels pour aller rechercher les compétences de chacun.

Au-delà de cet exécutif, je serai attentif à ce que toutes les composantes du territoire et toutes les sensibilités participent au projet, l'intercommunalité repose en effet sur la recherche du consensus.

J'espère par ces propos vous avoir convaincu de ma motivation et ma détermination à occuper le poste de Président.

J'ai hâte que la nouvelle équipe puisse se mettre au travail.

Je vous remercie de votre écoute.

Intervention de M. Maurice DEBRAND :

« Chers collègues

Notre Communauté de Communes est à une étape clé, après plusieurs années de regroupement, de fusions, dont la paternité revient sans contexte à Yannick Neuder et nous l'en remercions.

Notre EPCI est jeune, aussi, gardons-nous d'en faire une technostructure auto alimentée, de plus en plus déconnectée des élus, selon qu'ils soient dans l'exécutif ou non.

Je ne crois donc pas au discours bien rodé qui consiste à prôner le changement dans le statu quo.

Je réfute l'idée régulièrement martelée qui consiste à classifier les maires en anciens ou en nouveaux, comme si ce dernier attribut valait manque de compétence et d'engagement.

Les maires sont le cœur de la démocratie locale, il conviendrait de ne pas l'oublier dans un EPCI où chacun doit avoir droit à la parole sans être fustigé, ignoré, voire méprisé.

Je ne crois pas que la poursuite de la trajectoire actuelle de Bièvre Isère sans poser aucune question, soit la seule option possible. Nous allons vers des temps difficiles, qu'il convient d'appréhender avec un minimum de recul et d'analyse crédible. La réduction des coûts de fonctionnement va s'imposer, quoi qu'en disent certains..., car les contribuables ne pourront indéfiniment les supporter sans réaction.

Au contraire, ce moment qui nous est offert, doit être l'occasion de la clarification, de la responsabilisation et de la consolidation.

Je crois à une méthode de pilotage transparente, associant véritablement, comme il se doit, l'ensemble des élus de premier rang que nous sommes, et sachant leur redonner toute la légitimité et le respect qui leur est dû au sein de l'établissement.

Je crois à la nécessité d'une vision prospective partagée et comprise sur les questions majeures des ressources en eau, en énergie, sur les nouvelles économies qu'elles soient agricoles, artisanales ou industrielles, sur les services aux personnes et sur les interfaces avec un monde de plus en plus fragmenté et aléatoire, que ce soit vis-à-vis du climat comme de l'environnement.

J'attends donc de celui ou celle qui assumera la prochaine présidence qu'il ou qu'elle soit l'incarnation du territoire, capable sans entrave, avec honnêteté et équité, de le représenter, le défendre et le promouvoir auprès de tous les partenaires institutionnels et des milieux économiques et sociaux, environnementaux et associatifs.

Nous avons besoin de transparence et d'écoute, mais aussi de rigueur dans la gestion globale de Bièvre Isère Communauté,

Voilà ce que devra porter notre future présidente ou président

Pour finir, puisque la démocratie doit s'exprimer aujourd'hui avec deux candidats, quel meilleur signe que le vainqueur fasse de son challenger, sa ou son premier vice-président(e).

L'heure n'est pas à la scission mais bien au regroupement de toutes nos forces et nos convictions. Merci. »

Evelyne COLLET demande si l'on peut connaître le nom du ou de la 1^{er} Vice-Présidente des futurs exécutifs.

Andrée RABILLOUD indique que le déroulement de la séance ne prévoit pas l'annonce de l'exécutif et que cette information interviendra après l'élection du Président ou de la Présidente.

Evelyne COLLET pense que c'est bien dommage.

Robert MANDRAND demande à connaitre la raison exacte du refus d'annoncer le 1^{er} Vice-Président de chaque candidat. Il précise que cette information peut être déterminante pour le vote. C'est la démocratie et nous faisons partie d'un pays démocrate. Il faut aller au bout des choses.

Jean-Claude BATRIAUD ajoute qu'il n'est pas interdit aux candidats d'annoncer leur équipe dans leur acte de candidature. Dans tous les cas, le Président ou la Présidente devra donner le nombre de Vice-Présidents et le nombre de Conseillers après l'élection.

Pas de changement de position pour Evelyne COLLET qui précise que suite aux échanges, toujours très courtois, qu'elle a eu avec Joël GULLON, elle restera sur son engagement initial. Si elle est élue Présidente, elle proposera la 1^{ère} Vice-Présidence à Joël GULLON. Evelyne COLLET indique n'avoir aucune difficulté à parler de « son » futur exécutif. Elle souhaite nommer un conseiller délégué à l'agriculture, sujet très important à ces yeux.

Cependant, Evelyne COLLET précise avoir appris ce matin même que la Vice-Présidente à la Culture ne renouvelait pas son mandat, proposition qui peut avoir un impact sur le vote suivant. Elle trouve dommage de ne pas pouvoir voter en toute transparence.

Joël GULLON veut tout d'abord s'assurer que ce genre de propos n'invalide pas l'élection. Sa position est simple, il ne conçoit pas que 2 personnes puissent faire campagne, s'estimant chacune compétente pour être Président ou Présidente d'intercommunalité et d'un coup d'ardoise magique, devienne 1^{er} ou 1^{ère} Vice-Président (e) de l'autre personne. Il précise qu'il faut aussi faire attention à l'image que l'on renvoie à la population : quand il y a « campagne », il y a « combat », et on ne peut pas tout effacer.

Il précise qu'il a d'ailleurs annoncé que ce n'est pas sa conception des choses. Une campagne laisse des traces. Joël GULLON explique que, dans un souci d'apaisement, il demanderait à Andrée RABILLOUD d'être 1^{ère} Vice-Présidente et de l'accompagner sur toute la partie « cohésion du territoire et de la relation citoyenne » parce que, avec son équipe, il souhaite avant tout apaiser les choses.

Rapporteur : Andrée RABILLOUD

EXTRAIT N°184-2022 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

73 conseillers en exercice : 67 présents

6 pouvoirs 0 absent/excusé

Election du Président de Bièvre Isère Communauté.

Le Conseil Communautaire,

Vu l'arrêté préfectoral n°38-2019-10-03-002, en date du 03 octobre 2019, constatant le nombre total de 73 sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2; L. 5211-6; L. 5211-6-1; L. 5211-9;

Vu les résultats de scrutin ;

Procède à l'élection du Président au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, sous la présidence de Madame Andrée Rabilloud, doyenne.

Candidats:

- Mme Evelyne COLLET
- M. Joël GULLON

Nombre de votants : 73

Suffrages exprimés: 71

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

M. Joël GULLON: 43 voixMme Evelyne COLLET: 28 voix

M. Joël GULLON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, il est proclamé Président de la Communauté.

Immédiatement installé dans ses fonctions, il prend la présidence de l'Assemblée.

Joël GULLON nouveau Président prend la parole. C'est avec beaucoup d'émotion qu'il constate les résultats et remercie l'assemblée pour la confiance que chacun lui témoigne par ce vote. Il ajoute qu'il a entendu le message qui a été envoyé.

Joël GULLON souhaite remercier toutes celles et tous ceux avec qui il travaille depuis de depuis son engagement dans la vie municipale, tous ceux qui l'ont soutenu, aidé et encouragé qu'ils soient élus, agents de collectivité, citoyens, acteurs du territoire et partenaires.

Il explique que c'est avec une volonté de travailler en équipe qu'il souhaite débuter la gouvernance de Bièvre Isère Communauté. Il ajoute être très fier de succéder à Yannick NEUDER, Député, et Jean-Pierre BARBIER, Président du Département, qui a toujours su garder un lien privilégié avec les élus du territoire.

Une pensée particulière pour Christian ABEL, Jo MANCHON, Gérard ANNEQUIN et Jean BOYER qui, en leur temps, lui ont fait confiance.

Joël GULLON voudrait aussi associer ses proches dans ces remerciements, particulièrement son épouse qui le soutient depuis 30 ans et ses 2 fils, qui malgré les absences induites, ont toujours su l'encourager pour aller de l'avant.

Enfin, une pensée pour Evelyne COLLET et ceux qui l'ont soutenue. « Il nous faut aller de l'avant et faire rayonner notre territoire dans l'intérêt général des habitants ».

Joël GULLON ajoute qu'il est maintenant prêt à travailler. Il propose une suspension de séance afin de faire une pause et de lui permettre d'échanger avec Evelyne COLLET.

Rapporteur : Joël GULLON

EXTRAIT N°185-2022 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

73 conseillers en exercice : 67 présents 6 pouvoirs

0 absents/excusés

Détermination du nombre de Vice-Présidents et des autres membres du Bureau (Conseillers Délégués).

Le Conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°38-2019-10-03-002, en date du 03 octobre 2019, constatant le nombre total de 73 sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-10 ;

Considérant que le nombre de Vice-Président est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant, ni qu'il puisse excéder 15 Vice-Présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité des deux tiers, fixer un nombre de Vice-Présidents supérieur à celui qui résulte de l'application des deuxième et troisième alinéas, sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ;

Considérant que l'organe délibérant peut également prévoir que d'autres conseillers soient membres du bureau, en sus des vice-présidences, sans limitation de nombre ;

Il est proposé:

- de **FIXER** le nombre de Vice-Présidents à 15.
- de **FIXER** le nombre des autres membres du bureau (Conseillers Délégués) à 5.

CES PROPOSITIONS SONT ADOPTEES à L'UNANIMITE,

Rapporteur : Joël GULLON

EXTRAIT N°186-2022 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vote 1er et 2ème Vice-Présidents :

73 conseillers en exercice : 67 présents

6 pouvoirs

0 absent/excusé

Vote 3ème Vice-Président : Départ de Emilie LEVIEUX (pouvoir à Franck POURRAT)

73 conseillers en exercice : 66 présents

7 pouvoirs

0 absent/excusé

Vote 4ème Vice-Président : Arrivée de Christophe VIGNON,

73 conseillers en exercice : 67 présents

6 pouvoirs

0 absent/excusé

A partir du vote du 11^{ème} Vice-Président : Départ de Frédéric BRET (pouvoir à Kirsten CLERINO), départ de Virginie GARREL (pouvoir à Alain MEUNIER), départ de Bernard CREZE (pouvoir à Christophe VIGNON)

73 conseillers en exercice : 64 présents

9 pouvoirs

0 absent/excusé

Election des Vice-Présidents.

Le Conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°38-2019-10-03-002, en date du 03 octobre 2019, constatant le nombre total de 73 sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 ; L. 5211-10 ;

Vu les résultats de scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les vice-présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal ;

Election du 1er Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Andrée RABILLOUD qui sera en charge de la Cohésion du Territoire, Relations citoyennes et partenariales. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 15

Suffrages exprimés: 58

A obtenu au premier tour de l'élection :

Madame Andrée RABILLOUD: 46 voix
Madame Evelyne COLLET: 10 voix
Monsieur Franck POURRAT: 1 voix
Madame Emilie LEVIEUX: 1 voix

Madame Andrée RABILLOUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 1ère Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 2ème Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Franck POURRAT qui sera en charge de la Culture, Lecture Publique et Festivals. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 16

Suffrages exprimés : 57

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Franck POURRAT : 51 voix
Madame Evelyne COLLET : 5 voix
Madame Corinne ZIEMIANCZYK : 1 voix

Monsieur Franck POURRAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 3^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Evelyne COLLET qui sera en charge du Développement Durable et de la Mobilité. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 19

Suffrages exprimés: 54

A obtenu au premier tour de l'élection :

Madame Evelyne COLLET: 53 voixMadame Christiane D'ORNANO: 1 voix

Madame Evelyne COLLET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée première Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 4ème Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Jean-Pierre PERROUD qui sera en charge du Développement et de l'Attractivité économiques, des Commerces, de l'Artisanat et Economie de proximité. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants: 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 11

Suffrages exprimés: 62

A obtenu au premier tour de l'élection :

• Monsieur Jean-Pierre PERROUD : 62 voix

Monsieur Jean-Pierre PERROUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 4ème Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 5^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Michel VEYRON qui sera en charge de Sport, Equipements Sportifs et Vie Associative. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Suffrages exprimés: 65

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Michel VEYRON : 64 voix
Monsieur Jean-Pierre PERROUD : 1 voix

Monsieur Michel VEYRON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 6ème Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Martial SIMONDANT qui sera en charge de la prospective territoriale et de l'Urbanisme. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9

Suffrages exprimés: 64

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Martial SIMONDANT : 64 voix

Monsieur Martial SIMONDANT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 6^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 7^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Dominique PRIMAT qui sera en charge du Logement et de l'Habitat. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés: 71

A obtenu au premier tour de l'élection :

• Madame Dominique PRIMAT: 71 voix

Madame Dominique PRIMAT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 7^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 8^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Pascal COMPIGNE qui sera en charge de la Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Solidarités. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 3

Suffrages exprimés: 70

A obtenu au premier tour de l'élection :

• Monsieur Pascal COMPIGNE : 69 voix

• Monsieur Maurice DEBRAND : 1 voix

Monsieur Pascal COMPIGNE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 8^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 9^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Nadine GRANGIER qui sera en charge de l'Agriculture, du Tourisme du Patrimoine et des Gens du Voyage. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés: 67

A obtenu au premier tour de l'élection :

Madame Nadine GRANGIER: 67 voix

Madame Nadine GRANGIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 9^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 10^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Monsieur André GAY qui sera en charge de la Collecte et de la valorisation des Déchets. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 8

Suffrages exprimés : 65

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur André GAY: 65 voix

Monsieur André GAY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 10^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 11ème Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Gilles GELAS qui sera en charge des Travaux, de la Maintenance des Bâtiments et de la Sécurité. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés: 66

Ont obtenu au premier tour de l'élection :

• Monsieur Gilles GELAS: 66 voix

Monsieur Gilles GELAS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 11^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 12^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Eric SAVIGNON qui sera en charge de l'Eau potable, de l'Assainissement, du grand Cycle de l'Eau et de la GEMAPI. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7

Suffrages exprimés : 66

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Eric SAVIGNON: 63 voix
Monsieur Gilles GELAS: 2 voix
Monsieur Gilbert BADEZ: 1 voix

Monsieur Eric SAVIGNON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 12^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 13^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Christiane D'ORNANO qui sera en charge de la Famille, des Séniors de la Vie Sociale et de la Santé. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 9

Suffrages exprimés : 64

A obtenu au premier tour de l'élection :

• Madame Christiane D'ORNANO : 64 voix

Madame Christiane D'ORNANO ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 13^{ème} Vice-Présidente et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 14^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Thierry ROLLAND qui sera en charge des Finances de la prospective Financière et de la Commande Publique. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 11

Suffrages exprimés : 62

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Thierry ROLLAND : 61 voixMadame Andrée RABILLOUD : 1 voix

Monsieur Thierry ROLLAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 14ème Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 15^{ème} Vice-Président

Monsieur le Président propose la candidature de M. Sébastien METAY qui sera en charge de la Transition et du Plan de sobriété énergétique. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 18

Suffrages exprimés : 55

A obtenu au premier tour de l'élection :

• Monsieur Sébastien METAY : 55 voix

Monsieur Sébastien METAY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 15^{ème} Vice-Président et immédiatement installé dans ses fonctions.

EXTRAIT N°187-2022 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

73 conseillers en exercice : 64 présents

9 pouvoirs

0 absents/excusés

Election des membres du bureau non Vice-Présidents : Conseillers Communautaires délégués.

Le Conseil,

Vu l'arrêté préfectoral n°38-2019-10-03-002, en date du 03 octobre 2019, constatant le nombre total de 73 sièges que compte l'organe délibérant de l'EPCI et leur répartition par commune membre ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10 ;

Vu les résultats de scrutin,

Election du 1er Conseiller Communautaire Délégué

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Catherine CARRON, 1ère Conseillère Communautaire Déléguée, qui sera en charge de la Prévention, de la Sécurité et de la Formation. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 15

Suffrages exprimés : 58

A obtenu au premier tour de l'élection :

Mme Catherine CARRON: 57 voixM. Robert MANDRAND: 1 voix

Mme Catherine CARRON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 1^{ère} Conseillère Communautaire Déléguée et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 2ème Conseiller Communautaire Délégué

Monsieur le Président propose la candidature de M. Serge PERRAUD qui sera en charge de la Mutualisation. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 19

Suffrages exprimés: 54

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Serge PERRAUD : 52 voix
Monsieur Maurice DEBRAND : 1 voix
Monsieur Gilles DUSSAULT : 1 voix

Monsieur Serge PERRAUD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 2^{ème} Conseiller Communautaire Délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 3^{ème} Conseiller Communautaire Délégué

Monsieur le Président propose la candidature de M. Alain MEUNIER qui sera en charge de de la Forêt, de la Chasse et de la Pêche. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6

Suffrages exprimés: 67

A obtenu au premier tour de l'élection :

• M. Alain MEUNIER: 67 voix

M. Alain MEUNIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 3ème Conseiller Communautaire Délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

Election du 4ème Conseiller Communautaire Délégué

Monsieur le Président propose la candidature de Mme Carole FAUCHON qui sera en charge de l'Ecologie Citoyenne. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 5

Suffrages exprimés : 68

A obtenu au premier tour de l'élection :

Madame Carole FAUCHON: 67 voixMadame Christine MATRAT: 1 voix

Monsieur Mme Carole FAUCHON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamée 4ème Conseillère Communautaire Déléguée et immédiatement installée dans ses fonctions.

Election du 5ème Conseiller Communautaire Délégué

Monsieur le Président propose la candidature de M. Sébastien LAROCHE qui sera en charge du suivi du projet de Territoire. Il n'y a pas d'autre candidat déclaré.

Le Conseil Communautaire procède alors aux opérations de vote, à bulletins secrets.

Nombre de votants : 73

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 14

Suffrages exprimés: 59

A obtenu au premier tour de l'élection :

Monsieur Sébastien LAROCHE: 57 voix
Madame Carole FAUCHON: 1 voix
Monsieur Sébastien METAY: 1 voix

Monsieur Sébastien LAROCHE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé 5^{ème} Conseiller Communautaire Délégué et immédiatement installé dans ses fonctions.

Questions diverses

Le Président Joël GULLON remercie assesseurs et scrutateurs ainsi que l'ensemble du personnel mobilisé pour la bonne tenue de cette séance d'élection. Il remercie également le public présent dans la salle ainsi que les auditeurs des réseaux sociaux.

Il informe qu'un calendrier des réunions d'instance parviendra rapidement aux élus.

« Merci à tous pour votre confiance. Nous nous mettrons au travail dès demain ».

Fin de la séance à 21h10